

25 Fevrier 2022

Indice d'égalité salariale Femmes-Hommes 2021

En France, Tarkett calcule et publie chaque année, conformément à la législation sur l'égalité Femmes – Hommes (La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel), **l'Indice d'égalité salariale Femmes-Hommes** pour ses trois entités juridiques.

Cet indice est composé de cinq indicateurs couvrant les écarts de rémunération entre les sexes, les différences d'augmentation de salaire individuel, les différences de promotion, le pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé de maternité et la représentation des femmes dans les dix premiers salaires.

En 2021 :

- Tarkett (équipes corporate en France) a obtenu un score de 96/100 (vs 92 en 2020 et 90 en 2019),
- Tarkett France (équipes des activités de revêtement de sol en France et équipe de la division EMEA) un score de 90/100 (vs 87 en 2020 et 82 en 2019)
- FieldTurf France un score de 91/100 (vs 92/100 en 2020 et 2019).

Ces résultats démontrent l'engagement de Tarkett et la poursuite de ses efforts en matière d'égalité des genres et notamment d'égalité salariale entre les femmes et les hommes en France.

Depuis plusieurs années, une partie du budget d'augmentation en France est réservé à la réduction des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes.